



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E115685

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX

Siret : 411 284 839 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148572573

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127101234

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : PIERRE MORILLE DEPANNAGE

86, AVENUE DES DEUX CHÂTEAUX  
77600 GUERMANTES

Téléphone : 01 60 07 25 26

Portable :

Site Internet :

E-mail : pierremorilledepannage@gmail.com

Responsabilité légale :

KOLTEN ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 01 60 07 25 16

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/11/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	15/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/11/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.